



Ministère de la Culture et du Patrimoine

## DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME DE SUBVENTIONS ET DE CONTRIBUTIONS

### FORMULAIRE DE DEMANDE : PROGRAMME DE SOUTIEN À L'USAGE DE L'INUKTUT DANS LE SECTEUR PRIVÉ

#### DIRECTIVES

1. Date limite de présentation des demandes : Ouvert toute l'année.
2. Veuillez remplir votre demande à l'ordinateur ou à la main (en caractère d'imprimerie).
3. Veuillez joindre une feuille supplémentaire à la demande si vous avez besoin de plus de place.
4. Si votre organisme est inscrit à titre d'organisme sans but lucratif, veuillez joindre une copie des documents d'enregistrement à votre demande.
5. Les sociétés enregistrées doivent être en règle auprès du Bureau d'enregistrement.
6. Envoyez votre demande à l'adresse [chfunds@gov.nu.ca](mailto:chfunds@gov.nu.ca).

#### COORDONNÉES

Agent d'administration, Programmes des langues officielles  
Ministère de la Culture et du Patrimoine  
C.P. 1000, succursale 800  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Téléphone : 867 975-5516

Télécopieur : 867 975-5523 ou 867 975-5504

Numéro sans frais : 1 866 934-2035

Les demandes transmises à une autre adresse ne seront pas traitées.

#### DESCRIPTION

Selon la définition de la Loi sur la protection de la langue inuit, un organisme du secteur privé s'entend d'une personne morale, d'une société en nom collectif, d'une entreprise à propriétaire unique, d'une société, d'une association, d'une coopérative, d'un syndicat ou de toute autre entité non gouvernementale exploités ou fonctionnant au Nunavut.

Le nouveau programme de subvention *Inuktuuriaqarniq Namminiqaqaqtinut* (Programme de soutien à l'usage de l'inuktitut dans le secteur privé) verse des subventions (jusqu'à 5 000 \$) aux organismes du secteur privé qui exercent leurs activités au Nunavut, sous réserve des conditions de la politique approuvée sur la subvention.

Langue de correspondance :

Langue inuite (inuktitut/inuinnaqtun)

Anglais

Français

Remarque :

1. Une seule demande par année est autorisée.
2. L'octroi d'une subvention ou d'une contribution ne garantit pas le versement de financement au cours des années subséquentes.
3. Les fonds accordés doivent être dépensés au cours de l'exercice pour lequel ils ont été versés.
4. Le montant maximal accordé est de 5 000 \$.

#### Admissibilité

Seuls sont admissibles les organismes du secteur privé qui exercent leurs activités au Nunavut au sens de la Loi sur la protection de la langue inuit.

De plus, ces organismes doivent :

- avoir un siège social au Nunavut sur une base annuelle dans le but premier d'exercer leurs activités;
- avoir un gestionnaire résident au Nunavut;
- effectuer la majorité de leurs activités quotidiennes au Nunavut.



Ministère de la Culture et du Patrimoine

**FORMULAIRE DE DEMANDE :  
PROGRAMME DE SOUTIEN À L'USAGE DE  
L'INUKTUT DANS LE SECTEUR PRIVÉ**

**PARTIE A – COORDONNÉES**

**Organisme**

Nom de l'organisme	
Type d'organisme admissible	
Nombre d'employés	
Adresse postale	
Adresse du siège social au Nunavut	
Localités servies	
Code postal	
Numéro de téléphone	
Courriel	
Numéro de télécopieur	
<b>Si votre organisme est inscrit à titre d'organisme sans but lucratif, veuillez joindre une copie du certificat d'enregistrement et fournir l'information suivante :</b>	
Numéro d'enregistrement	

**Personne-ressource de l'organisme**

Prénom	
Nom de famille	
Poste	
Numéro de téléphone	
Courriel	

**Autre personne-ressource**

Prénom	
Nom de famille	
Poste	
Numéro de téléphone	
Courriel	

**Remarque :**

- Si votre organisme est inscrit à titre d'organisme sans but lucratif, veuillez joindre une copie des documents d'enregistrement à votre demande.



Ministère de la Culture et du Patrimoine

**FORMULAIRE DE DEMANDE :  
PROGRAMME DE SOUTIEN À L'USAGE DE  
L'INUKTUT DANS LE SECTEUR PRIVÉ**

**PARTIE B – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET**

**Titre du projet**

**Proposition et calendrier de projet :** Veuillez décrire le but de votre projet, de quelle manière vous prévoyez le mener à bien et les résultats escomptés. Assurez-vous d'expliquer en quoi votre projet améliorera la conformité de votre organisme aux exigences prévues par la Loi sur la protection de la langue inuit.

**Description du projet :**

**Échéancier de réalisation des activités :**





Ministère de la Culture et du Patrimoine

**FORMULAIRE DE DEMANDE :  
PROGRAMME DE SOUTIEN À L'USAGE DE  
L'INUKTUT DANS LE SECTEUR PRIVÉ**

**PARTIE D – RÉFÉRENCES**

**Lettres d'appui**

Votre demande doit être accompagnée d'au moins deux lettres d'appui. Veuillez inscrire les noms des personnes qui fournissent ces lettres d'appui.

Nom	Téléphone

**Déclaration du requérant**

Je déclare que les renseignements fournis à l'appui de la présente demande sont véridiques et exacts à ma connaissance, et que je ne suis lié par aucun engagement à des projets antérieurs subventionnés par le ministère de la Culture et du Patrimoine ou le gouvernement du Nunavut.

Signature du requérant

Date

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature du témoin

Date

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Avant de transmettre votre demande :**

- Assurez-vous qu'elle soit complète.
- Veuillez joindre tous les documents requis. (Lettres d'appui et certificat d'enregistrement, pour les organisations)
- Assurez-vous que la demande a été signée par le requérant et le témoin.

Pour envoyer votre demande par envoi postal ou par télécopieur, utilisez les coordonnées se trouvant à la page 1 du présent formulaire.